

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 10

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Après les manœuvres. — Les juges de camp. — Le Congrès socialiste et l'armée.
— Revision de l'habillement et de l'équipement.

Les manœuvres du Ier corps d'armée de 1903 se sont terminées au milieu de la satisfaction générale. Commencées par le beau temps, elles n'ont pas bénéficié jusqu'au bout d'une température aussi clémence ; on aurait toutefois tort de se plaindre, car, en somme, le temps a été favorable.

A la critique finale, le 15 septembre, à Avry-sur-Matran, M. le colonel-divisionnaire Bleuler, directeur des manœuvres de corps, s'est exprimé d'une manière flatteuse sur le compte des troupes du Ier corps d'armée et a reconnu les progrès accomplis depuis quatre ans ; M. le conseiller fédéral Muller, chef du département militaire fédéral, s'est joint à cette appréciation et a ajouté qu'il ne voulait pas affaiblir l'expression de sa satisfaction en faisant des critiques de détails.

Nous avons lieu d'être heureux de ces résultats ; on ne nous a pas habitués à être traités de pareille façon, et nous pouvons croire que les éloges qui nous ont été décernés sont mérités puisque, avant qu'ils aient été prononcés, bon nombre de journaux de la Suisse allemande s'étaient exprimés dans le même sens.

Mais qu'on ne se fasse nulle part des illusions ; nous ne voulons pas plus nous enorgueillir de ce que nous avons entendu cette année-ci, que nous ne nous sommes affectés jadis dans des circonstances semblables, de la critique amère, non toujours formulée avec toute l'équité confédérale. Nous avons continué à nous appliquer à notre tâche, conscients de nos obligations, convaincus que nos efforts auraient un jour un résultat et la vraie satisfaction que nous éprouvons aujourd'hui, c'est d'avoir pu constater ce résultat.

Ce ne sera pas pour nous un motif de nous arrêter en chemin ; nos efforts à l'avenir ne seront pas moindres, afin d'arriver à mieux. Autant que personne, nous savons ce qui nous manque ; nous ne nous faisons aucune illusion sur notre valeur ; nous croyons connaître nos défauts mieux que nos qualités, et travaillerons à supprimer les uns et à accroître les autres.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé jusqu'ici ; les résultats obtenus ne peuvent que nous encourager à persévéérer.

* * *

Pendant les manœuvres, les juges de camp ont eu une mauvaise presse ; on les a accusés de partialité dans leurs appréciations et décisions.

Ces accusations sont injustes ; si dans quelques cas les juges de camp ont pu se tromper, ils n'ont entendu desservir — est-il besoin de le dire — ni l'un ni l'autre des adversaires en présence.

A ce propos, on a réclamé une amélioration de l'institution, spécialement l'augmentation du nombre des juges de camp, afin de parer mieux à telles situations invraisemblables risquant de provoquer parfois de regrettables incidents. Le remède serait pire que le mal. Ce n'est pas toujours sur la ligne de feu même que l'intervention des juges de camp pourrait être utile, nécessaire même ; c'est aussi dans les échelons d'arrière ; si bien que, pour répondre au désir des réformistes, il faudrait attacher à demeure à chaque unité son juge de camp. C'est alors qu'on se plaindrait de les avoir toujours sur le dos !

Les arbitres n'ont à prendre aucune décision relativement aux dispositions tactiques des chefs ; ils doivent essentiellement *remplacer l'action du feu*, autrement dit décider lequel des deux adversaires a acquis sur l'autre la supériorité ; en conséquence de cette appréciation, ils ordonnent à l'un de rétrograder, ils laissent l'autre avancer. Cela paraît fort simple ; rien n'est plus difficile cependant et ne donne lieu à des décisions plus arbitraires. Il n'existe aucune base certaine pour apprécier l'action du feu ; la seule palpable serait les effectifs en présence. Mais cette base est souvent fausse, et suivant le cas, tel autre élément engagera à donner la supériorité au camp numériquement le plus faible, mais qui aurait su tirer de ses fusils un meilleur parti.

Au surplus, les événements se précipitent avec une telle rapidité, exigeant une intervention souvent si brusque, que les arbitres n'ont pas le temps d'examiner la situation sous tous ses aspects ; au moment où ils prononcent, tel élément ignoré d'eux est entré en jeu qui aurait dû entraîner la décision contraire.

D'ailleurs, à tort ou à raison, on mécontente toujours celui contre lequel on prononce.

Je n'entends pas soutenir que l'institution ne soit pas perfectible et qu'il faille l'accepter et la conserver telle quelle. Mais si l'on veut l'améliorer, il faudrait tenir à la qualité des arbitres plutôt qu'à leur quantité, et plutôt que d'en augmenter le nombre, il serait préférable de mettre à leur disposition plusieurs officiers chargés, soit de les renseigner sur ce

qui se passe aux lieux où ils ne peuvent être de leur personne, soit de transmettre et faire exécuter rapidement leurs décisions.

Le dimanche 4 octobre, un congrès socialiste s'est réuni à Olten. A l'ordre du jour figurait la *question du militarisme en Suisse*. Elle a été introduite par le lieutenant-colonel d'artillerie Muller, de Berne, et par le premier-lieutenant d'infanterie O. Rapin, de Lausanne. Le premier a conclu au maintien de l'armée, comme nécessaire à la défense du pays dont il importe au parti socialiste, comme parti de l'avenir, de conserver l'indépendance et la liberté. Il recommande toutefois la réduction du service au strict nécessaire, et désire confier le haut commandement à un cadre permanent. Le second rapporteur a demandé que le budget militaire fût réduit à une somme annuelle fixe de 20 millions, et que toute dépense extraordinaire dépassant un million fut soumise au peuple. Il réclame aussi l'interdiction d'employer les troupes en cas de grèves.

Après une discussion assez vive, l'assemblée charge la commission de fondre les propositions des deux rapporteurs. Cette commission arrête et propose la résolution suivante, adoptée à l'unanimité :

Les socialistes suisses se déclarent partisans de la paix générale, de l'arbitrage international et adversaires du militarisme. Cependant, sous la pression de l'état de choses actuel, le congrès socialiste suisse reconnaît la nécessité d'une défense organisée, sous la forme d'une armée de milices. Mais l'instruction, l'organisation et l'équipement de cette armée de milices devrait être accommodée à notre situation, d'après les principes suivants :

1. Le budget militaire de la Confédération ne doit pas dépasser, en temps de paix, la somme de vingt millions de francs.
2. Dès que les dépenses extraordinaires pour le militaire pour une année dépassent un million de francs, elles doivent être soumises à la votation populaire.
3. Une demande d'initiative sera immédiatement lancée pour réaliser les vœux ci-dessus.
4. Il ne peut être employé de troupes en cas de grève ou de boycottage.
5. L'instruction doit être réduite à ce qui est strictement nécessaire pour un cas grave. L'ensemble de la durée du service doit être réduit et concentré sur les premières années du service.
6. L'uniforme et l'équipement des officiers doivent être à la charge de la Confédération.
7. Les officiers, sous-officiers et soldats doivent recevoir la même nourriture.
8. On s'inspirera uniquement, dans le choix de l'uniforme et de l'équipement, des nécessités d'un service de campagne.
9. L'Etat devra tenir compte aux soldats dénués de ressources, des conséquences économiques du service militaire.
10. La justice militaire doit être complètement abolie en temps de paix.
11. L'armée tout entière doit être démocratisée et la direction de l'armée et

le haut commandement confiés à un cadre permanent (le service de l'état-major général et le commandement des divisions seraient confiés à des officiers de carrière).

12. Tout ce qui n'est pas nécessaire pour le maintien d'une armée populaire capable ou ce qui lui est contraire, l'abus de la puissance conférée à chaque supérieur par la hiérarchie militaire, les mauvais traitements, au moral comme au physique, à l'égard des soldats, les jeux de parade dans l'instruction et l'uniforme, tous les abus résumés dans l'idée du militarisme, seront combattus par le parti socialiste par tous les moyens que lui donne la Constitution.

Cette résolution est avant tout d'un caractère politique ; il ne m'appartient donc pas de la discuter dans la *Revue militaire suisse*.

Mais il est intéressant de constater que les deux rapporteurs ont combattu les tendances qui auraient pour effet la destruction de l'armée ; ils ont déclaré que c'était pour les socialistes un devoir de lutter pour l'indépendance du pays.

A la vérité, la discussion qui a suivi paraît montrer que les orateurs ont été plutôt des isolés, et que les opinions émises par eux ne correspondaient pas au sentiment général de l'assemblée. On a, en particulier, agréablement *blagué* le lieutenant-colonel Muller de ses sentiments patriotiques.

Comment dès lors a-t-on pu s'entendre si vite sur le programme ci-dessus, si bien qu'il a été voté sans aucune opposition ?

Il y a deux ans, dans le congrès de Winterthour, des propositions beaucoup plus accentuées avaient été formulées ; elles n'eurent pas de suite. Il est donc permis de se demander si, instruits par cette expérience, les socialistes n'ont pas manifesté cette fois-ci une modération apparente, pour mieux insinuer leurs idées dans l'esprit du peuple suisse. Certainement une fraction du parti socialiste ne recherche, ni plus ni moins, que la suppression de l'armée. Cette fraction ne se contentera jamais des revendications formulées dans la résolution du 4 octobre ; elle poursuivra jusqu'au bout la lutte pour ses idées.

* * *

Nous nous sommes réservés, dans notre dernière chronique, de revenir sur la question de la révision de l'équipement et de l'habillement à la fin des manœuvres. Ne serait-il pas possible de raccourcir la durée de cette opération ?

Les objets et vêtements à remplacer peuvent être rangés sous deux catégories : ceux pour lesquels la présence de l'homme au magasin d'habillement n'est pas nécessaire ; ceux, au contraire, qui exigent un essayage, par conséquent la présence de l'intéressé.

Dans la première catégorie rentrent tous les objets interchangeables : pompons et numéros de képis, contenu de la trousse de propreté, gourdes, marmites individuelles, cordeaux de fusil, gaînes à cartouches, etc.

Pour toucher ces objets-là, il est inutile d'exiger l'envoi des hommes au magasin. Il suffirait d'une corvée qui les toucheraient en bloc, la liste en ayant été dressée à l'avance. Un bon serait remis à l'arsenal constatant que le remplacement a lieu aux frais du cours, et tout serait dit. Les compagnies se chargerait de la remise aux hommes. Ce serait l'affaire d'un quart d'heure.

Nous savons ce que nous répondront les fonctionnaires de l'administration. Un règlement veut qu'en échange de l'objet neuf, l'homme restitue l'objet ou les débris de l'objet détérioré. A ce défaut, le remplacement se fait à ses frais.

Cette prescription mène droit à l'injustice, parce qu'il est impossible pour le personnel de l'habillement de se faire une opinion sur les quelques milliers d'hommes qu'il équipe. Il ne saurait distinguer entre eux. De là une règle uniforme, qui, — comment en serait-il autrement? — met dans le même tas l'innocent et le fautif.

Les officiers de compagnie sont assurément mieux à même d'apprécier les soldats qu'ils ont commandé pendant la période. Ils distingueront entre le soldat qu'ils ont reconnu soucieux à l'ordinaire du bon entretien de son équipement et le soldat négligent. Ils exigeront le paiement réglementaire de ce dernier; ils en affranchiront l'autre. Ils se tromperont parfois, c'est certain. Ils feront bénéficié du doute des hommes qui ne le méritaient pas. Ils n'en commettront pas moins des injustices en plus petit nombre qu'une règle uniforme basée sur l'adage formaliste *dura lex sed lex*.

Nous n'avons pas confiance, diront encore les fonctionnaires de l'administration. Un officier de troupe remplit généralement fort mal les formalités administratives de ce genre.

Nous en tombons d'accord; mais à qui la faute si ce n'est au système en usage jusqu'ici, qui toujours a établi un partage absolu entre ce qui relève du commandement confié aux officiers de troupe, et ce qui relève de l'entretien de l'habillement remis aux officiers des magasins exclusivement? Les officiers de troupe ont pris l'habitude, dans ces questions d'habillement et d'équipement, de se dire : « Ça, ça regarde l'arsenal ». Et ils n'y prêtent qu'une attention distraite. Quand on les aura accoutumés à prêter leur concours à l'arsenal, au lieu de se décharger sur lui de soins qui leur incombent, ils se rendront mieux compte de l'importance de ces menues questions administratives. C'est une affaire d'éducation, d'habitude à acquérir.

Resterait l'échange des pièces d'habillement, notamment la tunique et le pantalon. Ici, la présence de l'homme au magasin est indispensable, et nous ne voyons d'autre moyen de hâter l'opération qu'en augmentant le nombre des bureaux d'échange. Au lieu d'un bureau par bataillon, par exemple, il en faudrait organiser deux. Naturellement, le personnel devrait

être doublé, mais cette nécessité ne paraît pas un obstacle insurmontable.

Il y aurait encore une autre mesure à prendre, beaucoup plus efficace : la transformation de notre uniforme, depuis si longtemps et vainement à l'étude.

Les deux causes les plus fréquentes de remplacements de vêtements sont le col de la tunique devenu trop étroit par suite du grossissement naturel du cou, et l'usure rapide du bas du pantalon.

Le jour où l'on aura supprimé la tunique à col droit, qui est bien le vêtement militaire le plus incommodé et le plus irrationnel, pour vêtir l'homme d'une vareuse à col rabattu légèrement échancré sur le devant la première de ces causes disparaîtra presque complètement. Et quand de même le lourd, disgracieux et encombrant pantalon aura été remplacé par la bande moletière avec la culotte bouffant un peu au genou pour laisser libre le jeu de l'articulation, la seconde cause disparaîtra à son tour. La Confédération aura lieu de s'en féliciter au point de vue budgétaire.

Il serait utile aussi, lors du recrutement, de répartir mieux entre les bataillons les recrues tailleur de leur état. Le bataillon dispose d'une caisse de tailleurs, mais elle est peu utilisée, faute souvent des ouvriers nécessaires. Beaucoup de petites réparations faites à temps éviteraient de plus grands dommages.

Enfin, quand nos sous-officiers seront mieux dressés à prendre la direction du service intérieur, ce qu'ils ne savent pas pour la plupart, nombre de détériorations, causées par la seule négligence des hommes, seront évitées.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les manœuvres impériales. — Mutations. — On discute le nouveau quinquennat. — A travers les livres. — Un jubilaire. — L'artillerie de campagne.

Les manœuvres impériales qui ont duré du 7 au 11 septembre feront comme de coutume, je suppose, l'objet d'un compte-rendu spécial. Cela ne me dispense pas de quelques observations sur le caractère général de ce spectacle militaire qui a présenté un intérêt particulier. Le thème général des manœuvres comportait, pour l'ouverture des hostilités, une poursuite. Comme vous le savez, une des fractions d'armée manœuvrantes était formée des deux corps saxons, XII^e et XIX^e, avec une division de cavalerie combinée dont des régiments prussiens constituaient les deux tiers. Le parti bleu avait remporté à l'est de Leipzig une victoire sur son adversaire rouge, la fraction d'armée prussienne, savoir les IV^e et XI^e corps, également avec une division de cavalerie. Battu le 6 septembre, le parti rouge, se retirant dans la direction de l'ouest, a cherché à se

replier derrière la petite rivière Saale, affluent de l'Elbe. La Saale, dans cette région, coule du sud-ouest au nord-est; près de Naumburg, elle reçoit sur la rive gauche un affluent, l'Unstrut.

Les deux parties manœuvrantes n'étaient pas indépendantes; elles formaient les ailes méridionales de deux armées supposées qui jouaient leur rôle dans la coulisse. Ni l'une ni l'autre d'ailleurs n'étaient sous le commandement d'un chef supérieur. Fonctionnait simplement comme tel le plus ancien des deux commandants de corps qui cumulait ce commandement supérieur avec celui de son unité. J'estime que les manœuvres ont souffert de cette circonstance. Elles ont souffert de même de l'invention de deux armées supposées, véritables marionnettes dans les mains du directeur des manœuvres, lui permettant de paralyser le cas échéant les succès ou les échecs de l'un ou de l'autre belligérant. Les participants, sauf peut-être les hauts emplois, n'étaient guère au courant des motifs qui les obligeaient à se retirer après un succès ou à aller de l'avant malgré un échec. Par là les manœuvres perdaient partiellement de leur valeur d'instruction ainsi que de leur intérêt aux yeux des acteurs.

Un semblable arbitraire présidait aux changements dans l'ordre de bataille. Par exemple, les bleus qui le premier jour devaient exécuter une poursuite furent tout à coup privés de l'arme la plus importante en pareil cas. Leur cavalerie indépendante fut censée avoir subi de grandes pertes et passa du côté rouge, afin de permettre la formation de ce certain corps de cavalerie de prédilection qui, aux manœuvres de 1902 déjà, joua un rôle excessif. Et pourquoi ce corps? Pour rééditer Rossbach et la victoire remportée le 5 novembre 1757 par Frédéric-le-Grand sur les Français de Soubise et leur alliée, l'armée de l'Empire — Deutsche Reichs-Armee — de triste, voire même de ridicule mémoire, sous les ordres du Reichsfeldmarschall Prince de Hildburghausen! Le village de Rossbach, dont le nom remplit tout cœur prussien d'un orgueil légitime, est situé sur le terrain des manœuvres non loin de Weissenfels. Il parut séduisant, après la fête de Döberitz¹ et le rappel du camp d'instruction où Frédéric-le-Grand prépara ses troupes pour la guerre de sept ans, d'organiser également une répétition de Rossbach. Ainsi fut fait, et notre corps de cavalerie remporta, cet an de grâce 1903, un succès sans pareil, digne de Seydlitz, à cette différence près que le tir réel manquait; sinon cette attaque fort peu préparée par le feu aurait peut-être occasionné une catastrophe pour la cavalerie. Ce fut du reste la seule occasion où l'on vit la cavalerie en action. Le premier jour des manœuvres, son unique fonction avait été de changer de couleur, la division bleue s'était transformée en rouge. Le lendemain du « Rossbach moderne », le corps de cavalerie eut besoin d'un jour de repos; ses unités ne prirent pas part à la manœuvre. Et le sur-

¹ Voir la chronique allemande du mois de juin, p. 485.

lendemain, dernière journée des manœuvres sur la base du premier thème adopté, la cavalerie joua le personnage de la « Muette » du drame. Ce qui manqua le plus, fut la cavalerie dans le service d'exploration sur une grande échelle et même sur une petite; on lui reprocha d'avoir opéré ses reconnaissances sans tenir compte du feu adverse. Les troupes ne furent du reste pas toujours assez renseignées pour éviter d'être surprises.

L'an passé, devisant des manœuvres auxquelles j'avais assisté également (voir la chronique allemande du mois d'octobre 1902, p. 862), j'ai expliqué les motifs qui nous obligent à resserrer les limites du théâtre de la guerre du premier au dernier jour des manœuvres. Ces mêmes motifs nous ont contraint, pour le dernier acte du drame, de changer le thème général et en même temps l'ordre de bataille, en nous servant de troupes marquées, cela afin de ne pas tomber dans la monotonie. On réunit trois corps d'armée et un corps de cavalerie sous les ordres de l'empereur. Cette armée eut comme adversaire deux corps d'armée représentés par des divisions d'infanterie, sous les ordres du général v. Treitschke. L'ennemi figuré était réduit à la défensive aussi bien par hypothèse et par les exigences du thème spécial de la manœuvre que par son infériorité numérique. La cavalerie lui faisait défaut pour des sorties ou pour tourner l'adversaire. L'armée disposait d'un terrain montueux offrant de fort belles positions pour sa nombreuse artillerie et lui permettant de défiler ses colonnes d'attaque. L'empereur sut diriger ses forces avec une exactitude admirable jusque dans le flanc et même sur les derrières de l'adversaire. Le corps de cavalerie, sous les ordres de l'inspecteur général de cette arme, était prêt à charger quand l'arbitre en chef donna le signal de la halte qui signifiait en même temps la fin des manœuvres.

La température pendant les manœuvres a fort varié. Après une chaleur excessive, l'atmosphère a fraîchi fortement, tandis qu'un vent violent se levait soufflant parfois en tempête. Aussi, pendant les derniers jours, les aérostiers se montrèrent-ils fort embarrassés de leurs ballons cerfs-volants qui perdaient toute stabilité. Quant au ballon-signal de la direction des manœuvres, il se livra aux pirouettes et aux culbutes aériennes les moins orthodoxes, allant jusqu'à rompre son fil et à s'échapper des mains des aérostiers. Force fut à la direction d'en revenir aux anciens signaux des trompettes et des cornes. Même la télégraphie sans fil a souffert des contrariétés atmosphériques.

L'état sanitaire des troupes s'est maintenu bon. L'infanterie a fort bien marché et a montré beaucoup d'endurance, y compris les troisièmes bataillons de réservistes nouvellement formés pour les manœuvres dans les régiments qui n'ont que deux bataillons. Les régiments d'infanterie du XIX^e corps d'armée qui avait eu le 5 septembre sa revue près de Leipzig ont fait des étapes de 30 km. dans la nuit du 6 au 7 pour prendre part le même jour aux manœuvres qui ont duré jusque dans l'après-midi. L'in-

fanterie a très bien su plier ses formations aux circonstances et aux formes du terrain. La tactique boer de l'année passée et ses aberrations ont disparu, mais on en a conservé ce qui est salutaire sans le réglementer.

J'ai eu l'occasion d'observer que l'artillerie tient trop peu à profiter des avantages du terrain, dans ses mises en batterie; elle a l'esprit trop « cavalier » pour s'arrêter à ces détails! Dans un combat sérieux, un artilleur français aurait marqué une vive joie à constater les buts favorables qui lui étaient offerts. Les boucliers protecteurs à l'essai sont peut-être pour quelque chose là-dedans.

Je me borne à ces quelques remarques, ne voulant pas anticiper sur le compte rendu-spécial de ces manœuvres qui cette année-ci, par le nombre des unités levées, ont revêtu une portée sortant de l'ordinaire.

La conséquence des manœuvres a été un avancement remarquable, surtout dans les hauts emplois, sans parler d'un véritable déluge de décorations atteignant jusqu'aux lieutenants et même quelques sous-officiers.

Pour ses mérites comme metteur en scène des grandes manœuvres, le chef d'état-major de l'armée le général comte Schlieffen a été promu colonel-général de la cavalerie. De même le plus ancien des généraux-commandants de corps d'armée v. Wittich, qui a participé aux manœuvres, est devenu colonel-général de l'infanterie. Le général Freiherr v. Funck, inspecteur général des instituts d'instruction et d'éducation militaires depuis janvier 1898 (voir chronique, février 1898), ayant donné sa démission, son successeur a été désigné en la personne du lieutenant-général v. Hugo, gouverneur de la forteresse d'Ulm depuis 1902 et précédemment commandant de la 31^e division à Strasbourg. Karl v. Hugo, né à Hildesheim en Hanovre en 1845, entra en 1864 au bataillon de chasseurs de la Garde hanovrienne; il prit part à l'occupation du Holstein et, en 1866, au combat de Langensalza. En 1867, il est au service prussien dans le régiment de fusiliers n° 39 et prend part plus tard à la campagne de 1870-71. V. Hugo a fait plusieurs stages dans l'état-major général, entre autres comme chef d'état-major au IV^e corps d'armée. En 1899, général-divisionnaire, il participa aux manœuvres impériales en Wurtemberg. Le successeur du général v. Hugo comme gouverneur d'Ulm est l'ancien gouverneur de Thorn, lieutenant-général v. Rosenberg Gruszczynski, remplacé lui-même par le commandant de la 36^e division, lieutenant-général Brunsich Edler v. Brun. La division a passé au lieutenant-général v. Mackensen, commandant de la brigade des hussards noirs, le favori de l'empereur. Cette brigade aura pour chef le colonel v. Stangen qui était au 2^e uhlans de la garde.

Le commandant de la 34^e brigade de cavalerie à Metz, major-général v. Wrochem, qui a démissionné, a été remplacé par le colonel v. Paczensky u. Tenczin, du 10^e uhlans à Züllichau, régiment de l'archiduc François-Ferdinand, le successeur présomptif de l'empereur François-Joseph. Au total, ont été promus 2 colonels-généraux, 1 lieutenant-général, 24 lieu-

tenants-colonels, 114 majors, 157 capitaines et lieutenants. Ont démissionné : 1 général d'infanterie, 1 major-général, 1 colonel, 8 majors, 29 capitaines et lieutenants. Il y a eu quelques mutations dans les dignitaires du corps d'officiers sanitaires.

En même temps que Schlieffen et Wittich, les deux princes bavarois Ludwig et Arnulf ont été promus colonels-généraux avec le rang de feldmaréchal. Ils appartiennent à l'infanterie. Le prince Ludwig est héritier du trône après son père le prince-régent Luitpold. Il est né en 1845, fut nommé sous-lieutenant en 1861. Il prit part à la campagne contre la Prusse en 1866 comme lieutenant, se distingua par son sang-froid et fut gravement blessé dans le combat de Helmstadt. Il fut décoré du Militär-Verdienstorden, croix de chevalier 1^{re} classe, une grande distinction. Depuis 1867, où il commandait un bataillon, il n'a plus fait service avec la troupe, tout en suivant les échelons de l'avancement ordinaire. Son étude préférée est l'économie nationale; il témoigne un grand intérêt à l'agriculture. Je ne veux pas dire par là que l'art de la guerre lui soit indifférent; je l'ai vu presque chaque année assister aux manœuvres impériales.

Son frère Arnulf, qui commande le Ier corps d'armée, est né en 1852 et a commencé la carrière militaire en 1868. Il a participé comme lieutenant à la guerre contre la France (1870-71), a combattu entre autres à Fröschwiller et, plus tard, comme officier d'ordonnance de v. d. Tann, à la campagne de la Loire. Il a été décoré trois fois pour sa bravoure. Comme major, il a participé à la guerre russo-turque en 1877-78 au quartier-général du tsar. Il a commandé tour à tour un bataillon, un régiment, une brigade et une division. Depuis 1892, il est à la tête du Ier corps bavarois.

Dans la presse, la discussion est ouverte sur les demandes auxquelles il faut s'attendre à l'occasion du nouveau quinquennat militaire qui datera du 1^{er} avril 1904. Il est naturel que l'on augmente l'effectif en raison de la progression de la population de l'empire. Il est question d'une majoration de 10 000 hommes. Quant à la cavalerie on ne songe pas à la renforcer, si ce n'est pour créer quelques escadrons de chasseurs à cheval. On formera quelques troisièmes bataillons dans les régiments à effectif réduit, surtout dans les provinces limitrophes. En outre, de nouvelles subdivisions de mitrailleuses seront prévues pour les corps d'armée qui n'en possèdent pas encore. Je ne crois pas à de nouveaux corps d'armée; à cet égard, rien ne presse. La réfection du matériel de l'artillerie de campagne ne fait pas de doute, mais rien n'est encore décidé quant au délai. Les expériences des manœuvres impériales n'ont qu'une signification relative; l'important est le tir réel sur les polygones et dans le terrain. Il faut du temps pour se décider. D'aucuns ont indiqué un prix par pièce; c'est un mythe.

Citons quelques livres. En premier lieu, la nouvelle publication de la section historique II de l'Etat-major général sur la guerre de Sept ans, 5^e volume : *Hastenbeck et Rossbach*, une œuvre « hors concours » pour ainsi dire. Si la bataille de Hastenbeck, livrée par d'Estrées du côté français au duc de Cumberland, chef des alliés de Frédéric, aux Hanovriens surtout, n'offre guère d'intérêt, celle de Rossbach en offre d'autant plus. Les considérations sur l'armée française d'alors, bien dégénérée, et sur l'armée de l'empire, dont j'ai parlé plus haut, méritent l'attention aussi bien que l'exposé de la bataille même. Le 6^e volume traitera de Leuthen.

Le directeur de l'Académie de la guerre, lieutenant-général Litzmann, publie une troisième édition de ses études relatives à l' « Instruction tactique de nos officiers » (deuxième partie : Exercices de combat). Le général v. Verdy du Vernois continue ses études sur la guerre (troisième partie : la stratégie; deuxième livraison : objets d'opérations). Le capitaine Krafft examine la préparation pour l'entrée à l'Académie de la guerre et enrichit ainsi le nombre de ces manuels qui sont légions. Encore une collection de thèmes tactiques avec solutions par le capitaine Hoppenstedt, professeur à une école de guerre.

Nous avons une nouvelle affaire de trahison de secrets militaires avec confiscation. Le délinquant est la *Kriegstechnische Zeitschrift* (5^e livraison). Toutefois, je n'y trouve, pouvant expliquer cette mesure de police, qu'un travail sur le développement des fusées de projectiles dans l'artillerie prussienne avec illustrations, par un major en retraite. On ne sait rien de fondé ; je pense qu'il y a eu une méprise.

* * *

Je finis ma chronique en parlant d'un jubilaire qui a bien mérité de l'artillerie de campagne allemande, le général d'artillerie Ernst v. Hoffbauer. Le 1^{er} octobre 1903, il a fêté le cinquantenaire de son entrée en service dans l'artillerie prussienne. Hoffbauer a démissionné au mois de septembre 1899. Comme inspecteur de l'artillerie de campagne pendant huit ans, il avait tout préparé pour rendre son arme au cadre des divisions, tandis que jusqu'alors, elle était subordonnée aux corps d'armée. En même temps fut créée une nouvelle organisation comportant un renforcement considérable en brigades, régiments et batteries. Tout cela est connu ; ce qui l'est moins ce sont les mérites que déploya le général dans l'exercice de ses fonctions. Le nouvel inspecteur qui doit se mettre en relations avec environ 50 divisionnaires, n'exerce plus l'influence décisive qu'exerçait Hoffbauer. Il ne remplit qu'une mission consultative et n'a pas le droit de passer des inspections. Si notre jubilaire actuel est, au point de vue du service, inactif depuis 1899, il ne l'est pas du tout dans l'intérêt qu'il porte à son arme. Il s'est servi plus d'une fois de sa plume éloquente dans les moments pénibles qu'a traversé l'artillerie de campagne et alors qu'il

croyait les intérêts de l'arme en péril. J'ai relevé son intervention dans ma chronique chaque fois qu'elle s'est produite, et notamment quand il s'est agi de l'obusier de campagne, devant lequel se dressait un concurrent dans l'obusier lourd de campagne. Hoffbauer n'a pas refusé non plus ses travaux quand la question fut soulevée de la supériorité sur notre canon du matériel à recul sur l'affût. Il donna le conseil de ne rien précipiter, mais d'organiser des expériences sérieuses pour assurer à notre pièce les avantages du nouveau système en voie de transformation.

A ce propos, au point où nous en sommes, il devient indispensable de nous occuper de la future organisation de l'artillerie de campagne : nombre des pièces dans la batterie, nombre total des pièces pour la mobilisation. A la veille de son jubilé, Hoffbauer a reparu sur la scène avec une nouvelle publication : *Dans l'artillerie allemande, choses anciennes et choses nouvelles (Altes und Neues aus der Deutschen Feldartillerie)*. La première question qu'il examine est celle de savoir si nous avons trop de pièces ; en avons-nous vraiment tellement que l'espace nous manquerait sur le champ de bataille pour toutes les mettre en batterie ? Les partisans de la réduction en appellent à la guerre de 1870-71 où si souvent l'espace doit avoir manqué pour placer toutes les pièces, même en leur nombre alors limité. L'examen minutieux fait par Hoffbauer, de cette affirmation, aboutit à cette constatation que les cas ont été peu fréquents où nous eûmes trop de pièces, alors qu'assez souvent, il eût été possible de mettre en action un plus grand nombre de canons si on les avait eus à sa disposition. En aucun cas, il ne saurait être prudent de supprimer simplement les cinquièmes et sixièmes pièces des batteries de guerre à l'exemple des Français. Il me semble que Hoffbauer n'exige pas le maintien de toutes les pièces actuelles ; il préfèrera un juste milieu comme vous l'avez fait en Suisse, tout en ne croyant nullement que dans la plupart des cas le nombre actuel des pièces soit trop grand pour trouver emploi sur les champs de bataille.

Je suis convaincu que la nouvelle publication de Hoffbauer, qui est un vrai trésor d'études approfondies, rencontrera des amis chez vous aussi. Il donne quelques indications sur notre pièce transformée 96/03. On peut supposer une modification à la fermeture pour simplifier la manipulation qui n'exige plus qu'un seul mouvement pour ouvrir ou fermer la culasse, comme dans la fermeture à coin. Le poids, y compris les boucliers, ne dépasse pas celui de votre nouvelle pièce. Comme auxiliaire de la hausse ordinaire, on employera en cas de besoin une hausse à lunette avec goniomètre.

CHRONIQUE ANGLAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

Les effectifs. — Un uniforme éphémère. — Après la guerre. — Concours de tir à grande distance. — Le commandement au Somaliland et en Egypte. — Manœuvres d'automne.

Le mois de mai a vu paraître le livre bleu contenant le rapport général annuel sur l'armée anglaise en 1902. C'est le premier qui paraît depuis 1898, la guerre sud-africaine ayant empêché de se procurer les renseignements nécessaires. Il se compose en grande partie d'indications statistiques dans le détail desquelles je ne crois pas nécessaire d'entrer. Qu'on sache seulement que le total général des forces devrait s'élever normalement à 936 450 hommes, tout compris : armée, réserve de l'armée, milice, yeomanry et volontaires. En réalité, on n'arrive qu'à 747 719, c'est-à-dire à 188 731 de moins que le chiffre normal. On trouve en outre dans la VIII^e partie de ce rapport des informations intéressantes sur la nationalité et la religion des soldats de la Grande-Bretagne. On comptait au 1^{er} janvier 1903 : 213 873 sous-officiers et soldats de nationalité anglaise, 26 303 Ecossais, 35 717 Irlandais, 8190 nés en Inde ou dans les colonies, 636 étrangers et 26 667 de nationalité non indiquée ; 195 080 sous-officiers et soldats appartenaient à l'église anglaise, 22 900 à l'église presbytérienne, 14 284 à l'église wesleyenne, 2953 se rangeaient parmi les « autres protestants », 46 883 parmi les catholiques romains, 159 parmi les Juifs et 2459 parmi les mahométans, hindous, etc. ; enfin la confession de 26 668 n'était pas indiquée.

Les autorités militaires ont décidé en fin de compte d'abandonner la couleur khaki pour les vêtements de combat de l'armée anglaise. Son règne n'aura pas été bien long, quoiqu'il ait duré pendant toute la guerre sud-africaine. Dorénavant, les officiers et soldats porteront en temps de paix le même uniforme que précédemment ; le rouge et le doré continueront à être en honneur et à attirer dans les rangs une grande quantité d'hommes sensibles surtout au prestige d'un brillant uniforme. Pour faire campagne, comme déjà pendant les manœuvres, les troupes porteront des vêtements gris-bleuâtre. C'est la couleur favorite du roi qui a beaucoup insisté pour qu'on l'adoptât. Il est du reste compréhensible que le changement ne pourra pas se faire en un jour et qu'il faudra du temps jusqu'à ce que toute l'armée soit en possession du nouvel uniforme.

* * *

Les troupes restant en permanence dans le Sud africain forment, d'après le projet du War Office, un total de 25 000 hommes, soit 4 régiments de

cavalerie, 14 bataillons de ligne, 4 régiments d'artillerie de garnison et 4 batteries d'artillerie de campagne. Les frais seront d'un million et demi de livres sterling de plus que pour la même quantité d'hommes en Grande-Bretagne, mais l'Inde en paiera une partie parce que ces troupes serviront de dépôt pour elle en cas de besoin. Le Sud de l'Afrique conviendra particulièrement à des manœuvres sur une grande échelle, telles qu'on n'en peut guère faire en Angleterre, et l'on espère avoir ainsi le moyen d'entraîner à fond une bonne partie de l'armée.

* * *

Le 11 juillet dernier a eu lieu à Bisley, sous les auspices de la « National Rifle Association », le concours international de tir au fusil à grande distance pour le « Palma Trophy », institué en 1876 par les Américains. Le dernier concours avait eu lieu l'année dernière à Ottawa et les vainqueurs avaient été les Anglais ; c'est pour cette raison que, suivant l'usage, le concours de 1903 s'est tenu en Angleterre. Chaque membre des groupes de tireurs (8) a dû tirer 15 cartouches aux trois distances de 800, 900 et 1000 yards. Sept pays seulement avaient envoyé des groupes : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, le Natal, la Norvège et la France. Chacun devait tirer avec un fusil de service de son pays. Le résultat a été le suivant : Etats-Unis 1570 points, Grande-Bretagne 1555, Canada 1518, Australie 1501, Natal 1399, Norvège 1241, France 1230. Les vainqueurs sont donc les Américains avec le Krag-Jorgensen perfectionné ; les Anglais, qui avaient une avance de trois points à 800 yards, n'ont pas su la maintenir aux autres distances. Il eût été intéressant de voir à ce concours les tireurs suisses qui y étaient naturellement invités et qui auraient pu profiter de l'occasion pour se mesurer au tir aux grandes distances. L'année prochaine il faudra aller jusqu'aux Etats-Unis, ce qui est un peu loin.

* * *

L'officier commandant désigné pour le Somaliland est le major-général Sir Charles Comyn Egerton, qui est entré dans l'armée comme second lieutenant le 8 juin 1867. Il prit part à la guerre des Afghans en 1879-80, assista à la bataille de Kandahar où il reçut la médaille de bronze. Il fut nommé major le 8 juin 1887 et servit de nouveau avec distinction dans l'expédition de Hazara. En 1891, il prit part à deux autres expéditions sous les ordres de sir William Lockhart, il y fut blessé plusieurs fois et reçut le brevet de lieutenant-colonel. On le trouve encore comme commandant de brigade au Waziristan en 1894-95, puis dans l'expédition des Longola, à Souakim où il commanda le contingent hindou, enfin dans la campagne de 1897-98 dans le nord-est de l'Inde. Partout son nom est mentionné dans les dépêches et les décorations pleuvent sur sa tête. Depuis 1899, il avait le commandement des troupes sur la frontière du Punjab.

C'est le major-général J. R. Slade de l'artillerie royale qui a succédé au major-général R. A. Talbot dans le commandement des troupes anglaises en Egypte ; il est le fils aîné de feu le général Marcus Slade ; il est né en 1843 et compte un grand nombre de campagnes où il s'est chaque fois distingué.

* * *

Les manœuvres d'automne des I^e et II^e corps d'armée ont eu lieu dans le courant de septembre, à l'ouest de Londres, dans la contrée de Bristol et de Bath. L'idée générale était la suivante : Une flotte ennemie (bleue) commande temporairement les eaux anglaises ; l'invasion de l'Angleterre a été décidée. Dans l'intention de tromper le défenseur (rouge) sur la place de débarquement de l'armée principale, les bleus ont envoyé deux expéditions destinées à faire diversion. Une de celles-ci a pu débarquer sur la rive sud-est du canal de Bristol et s'est emparée du port de Bristol, l'autre qui cherchait à débarquer sur la côte orientale a échoué. L'armée anglaise est en train de mobiliser et doit se tenir prête à empêcher le débarquement de l'armée principale ennemie où que ce soit qu'il s'opère.

Règles spéciales : 1^o L'état de guerre commencera dans la nuit du 13 au 14 septembre à minuit ; 2^o l'idée générale restera la même pour toute la durée des manœuvres ; le directeur des manœuvres publiera une « idée spéciale » lorsqu'il le jugera nécessaire ; 3^o il n'est pas permis d'utiliser les chemins de fer pour le transport des troupes ; 4^o il est interdit d'explorer le terrain situé en dehors de la zone d'opérations ; 5^o les offices postaux et télégraphiques sont neutres.

Les « rouges » étaient représentés par le I^e corps (lieutenant-général Sir John French), et les « bleus » par le II^e corps (field-marshall Sir Evelyn Wood). Le directeur des manœuvres était Lord Roberts, et le chef des juges de camp le duc de Connaught ; ce dernier n'était pas assisté de moins de 70 arbitres et sous-arbitres.

Il serait trop long d'entrer dans les détails des manœuvres de ces deux corps d'armée ; je me bornerai à transcrire la lettre que Lord Roberts a fait parvenir à leurs commandants le 21 septembre. On pourra voir que ce n'est pas la Suisse française seule qui reçoit des éloges.

1^o L'infanterie a très bien marché et dans toutes les armes on a fait preuve d'une discipline stricte et d'un très bel esprit militaire dans des circonstances où l'homme peut être facilement découragé.

2^o Les chevaux se sont montrés excellents, particulièrement ceux de l'artillerie.

3^o L'infanterie montée était bien instruite et bien en main et l'usage qu'on en a fait a prouvé la valeur de cette arme dans les guerres modernes.

4^o La yeomanry, qui a montré son esprit militaire en prenant part vo-

lontairement aux manœuvres, a bien travaillé et a donné la preuve qu'elle a beaucoup profité de l'instruction de ces trois dernières années.

5^o Le service des transports a été satisfaisant sur tous les points et les chevaux loués étaient, à quelques exceptions près, de bonne qualité.

6^o Le commandant en chef félicite les troupes de leur bonne conduite qui leur a gagné le respect et les bonnes dispositions de la population civile avec laquelle elles ont eu des relations.

7^o Les instructions sur lesquelles les manœuvres se basaient étaient à dessein d'une nature très générale, et Lord Roberts a été heureux de voir comment les chefs et les états-majors se sont habilement acquittés de leur tâche. Il a aussi remarqué avec satisfaction combien les officiers des escadrons et des compagnies, ainsi que leurs subordonnés, ont fait preuve d'initiative dans l'attaque comme dans la défense, ont su profiter des couverts et ont généralement montré combien ils avaient profité des leçons de la dernière guerre.

8^o Lord Roberts a un grand plaisir à remercier les commandants des deux corps d'armée et leurs troupes pour le succès des dernières manœuvres qui ont été vraiment utiles à l'instruction des officiers et des hommes dans les exercices avec de grandes unités. Il est heureux de penser qu'un grand pas a été fait dans l'instruction en temps de paix, et il compte que les progrès continueront les années à venir. Pour que cet espoir se réalise, il est nécessaire que les officiers de tout grade étudient sérieusement leur métier et qu'ils voient tous leurs efforts à développer en eux-mêmes et chez leurs subordonnés l'intelligence individuelle, l'initiative et tout ce qui, combiné avec la discipline, l'esprit de corps et l'adresse dans le maniement des armes, préparera le soldat anglais à la tâche qui lui incombera quand son roi ou le pays le demanderont.

Ces remarques ont été portées à la connaissance de chaque soldat et nul doute que, quelque louangeuses qu'elles soient, elles aient fait plus de bien à l'armée qu'une méchante critique des fautes qui ont, comme partout, été commises.

M. W.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Les manœuvres de corps dans la Hongrie méridionale. — Les manœuvres de cavalerie en Galicie. — La crise hongroise. — Exercices de tir de combat avec des obusiers. — Crédit d'un bataillon de chasseurs bosniaques-herzégoviniens. — Adoption définitive du Règlement d'exercice pour les troupes à pied.

Au sud-est de la Hongrie, dans la région comprise entre la Maros et Temes, où les dernières ramifications des Carpates de Siebenbürgen forment des collines faiblement ondulées qui s'abaissent vers les basses

plaines hongroises, ont eu lieu, du 3 au 7 septembre, les grandes manœuvres finales entre le 7^e corps (Temesvar), et le 12^e corps (Hermannstadt), y compris les troupes de la Landwehr hongroise disloquées dans ces deux arrondissements territoriaux.

Depuis l'introduction des grandes manœuvres dans l'armée austro-hongroise, ces exercices sont les premiers de ce genre auxquels l'Empereur n'a pas assisté. Il s'est fait remplacer par le grand-duc François Ferdinand, successeur au trône. Indépendamment de cette circonstance, les manœuvres n'ont rien offert d'anormal. Les deux corps prémentionnés avaient été déjà opposés l'un à l'autre, dans les cours de ces dix dernières années, entre Banffy-Hunyadi et Buzias et le terrain de manœuvres était connu depuis les manœuvres impériales de l'année 1884, où, après de grands exercices de cavalerie près de Temesvar, le 7^e corps avait commencé ses opérations entre Gutenbrunn-Lippa pour les terminer devant Arad.

Comme chaque année depuis huit ans, les manœuvres étaient placées sous la haute direction du chef d'état-major général, Feldzeugmestre baron von Beck. Y assistaient, à part les généraux inspecteurs des troupes et de nombreux autres généraux et officiers supérieurs de l'état-major général, fonctionnant comme arbitres, — les attachés militaires de l'Amérique, de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, du Japon, de l'Italie, de la Roumanie, de la Russie, de la Turquie, de l'Espagne et deux délégués de l'armée suisse, les lieutenants-colonels Held et Irmiger.

Toutes les mesures d'organisation furent prises, comme d'habitude, d'une manière strictement conforme aux conditions de la réalité, c'est-à-dire de façon à laisser la plus large indépendance aux chefs et à ce que l'exécution des manœuvres ne fut pas entravée par des considérations relatives au logement des troupes, à leur entretien, etc.

Les états-majors et les hauts commandements furent complétés et portés à l'effectif normal de guerre; les institutions prévues pour les corps d'armées en campagne furent effectivement mises sur pied et les troupes armées et équipées comme à la guerre. De même, le service d'entretien des troupes et de remplacement des munitions s'effectua comme en temps de guerre.

Les fours roulants de campagne, très pratiques, que l'on expérimente déjà depuis une série d'années, furent attribués au 7^e corps. Attelés de chevaux de réquisition et pourvus de leur matériel complet, ces fours furent pour la première fois régulièrement utilisés, comme ils le seront normalement à l'avenir. Ils ont très bien fonctionné.

Le service sanitaire fut également organisé comme en temps de guerre, mais avec un personnel et un matériel réduits. On distribua de nouveau, pour l'amélioration de l'eau potable, de l'acide citrique à la troupe et des filtres Berkefeld aux lazarets de divisions.

Les essais d'automobilisme militaire, commencés aussi depuis un certain nombre d'années, ont été poursuivis et ont donné des résultats encore beaucoup meilleurs que précédemment. Des voitures et des camions automobiles furent employés pour les chefs supérieurs et pour les corps d'armée. Les voitures fournies par les maisons Daimler et Spitz furent attribuées à la Direction des Manœuvres et aux deux commandants de corps. Le camion à benzine de la fabrique « Union », à Nuremberg, et le camion à vapeur de la maison Wyner, furent répartis au 7^e corps. En outre, des motocyclettes à deux roues, au nombre de six, furent mises, pour la première fois, à la disposition de la direction des Manœuvres et des deux commandants de corps pour le service de transmission des ordres et des rapports.

Des cyclistes ordinaires, des patrouilles de télégraphistes de cavalerie et d'infanterie et des détachements de téléphonistes et d'aérostiers furent, comme précédemment, attachés aux deux états-majors de corps.

Pour le service d'expédition des lettres, des bureaux de poste de campagne furent attribués aux états-majors de divisions, avec directions centrales aux deux quartiers d'états-majors de corps.

Pour les indications topographiques dans les ordres et rapports, on fit encore usage de la carte générale au 1 : 200 000, mais, pour la première fois, il fut distribué, non seulement aux chefs supérieurs, mais encore à la troupe, des cartes spéciales du terrain des manœuvres au 1 : 75 000.

Sans entrer dans le détail des thèmes généraux et spéciaux et de leur exécution par les deux corps en présence, disons simplement que les manœuvres se déroulèrent, sans incident particulièrement caractéristique, par un temps favorable, mais très chaud, et se terminèrent le 7 septembre à 9 h. du matin.

Cette année encore, les manœuvres proprement dites débutèrent, le premier jour, par un grand combat de cavalerie. La rencontre des deux gros eut lieu le troisième jour. Le quatrième jour — dimanche 6 septembre — était jour de repos. Le lendemain 7 septembre, dernier jour des manœuvres, le commandant du 7^e corps fit déployer ses colonnes pour l'attaque enveloppante, mais celle-ci ne fut pas exécutée parce que le résultat probable de la journée pouvait être prévu dès le début de la manœuvre.

La construction d'un pont sur la Maros, entreprise le 5 septembre par le 12^e corps, réussit parfaitement et fut menée avec beaucoup de rapidité et de précision.

Immédiatement après la fin des manœuvres, le grand-duc François-Ferdinand prononça une courte allocution, dans laquelle il se déclara fort satisfait de la brillante tenue et de l'excellente instruction des troupes, qui se trouvaient en parfait état de conservation, en dépit de fortes marches exécutées par de grosses chaleurs.

La critique générale des manœuvres fut présentée le 6 septembre, sous la tente réservée aux officiers supérieurs, par le chef de l'état-major général Feldzeugmestre baron Beck.

La dislocation des troupes et leur évacuation dans leurs lieux de garnisons de paix commença déjà le 7 septembre. Les transports par chemins de fer furent dirigés par les chefs du service des transports de campagne, attachés à la Direction des manœuvres. Furent transportés en tout¹:

- 1,862 officiers.
- 43,456 sous-officiers et soldats.
- 4,327 chevaux.
- 278 voitures.
- 2,113 tonnes de marchandises.

Le transport, jusqu'à leurs lieux de destination, de toutes les troupes ayant pris part aux manœuvres fut effectué par 68 trains militaires, comptant en tout 2664 wagons, dans le très court espace de temps de 30 heures, soit du 7 septembre à 6 h. du soir, au 8 septembre à minuit

Il n'a pas été fait, aux dernières manœuvres, d'essais de choses nouvelles, à moins que l'on ne considère comme des nouveautés l'emploi de motocyclettes pour le service de transmission des ordres ou la formation, à titre définitif, de boulangeries de corps pourvues de fours roulants de campagne.

Il n'y a guère lieu de mentionner, comme caractéristique des dernières manœuvres, que les fortes marches fournies par les troupes. Par suite des chaleurs extraordinaires qui régnèrent chaque jour, ces marches furent particulièrement pénibles, surtout sur les grandes routes couvertes d'épaisses couches de poussière et dans les chemins escarpés de montagnes et de forêts. Les troupes furent fréquemment conduites, en forêts de montagnes, par des sentiers mal battus et enchevêtrés et au travers de cultures forestières serrées, où elles risquèrent maintes fois de se perdre ou de s'écartez de leur point de direction.

En dépit de ces circonstances défavorables, l'*infanterie* se montra, cette année encore, particulièrement manœuvrière et endurante. Au combat, les troupes, bien conduites, firent preuve d'une excellente instruction.

La *cavalerie* fut, cette fois, très mobile. Elle réussit, grâce à son activité, à remporter maints petits succès, par exemple, à enlever des voitures du train contenant la solde journalière pour les troupes ennemis,

¹ Avaient pris part aux manœuvres :

7^e corps : 38 bataillons, 18 $\frac{3}{4}$ escadrons, 76 pièces, 2 compagnies de pionniers, 1 équipage de ponts et 1 détachement d'aérostiers.

12^e corps : 39 bataillons, 24 $\frac{3}{4}$ escadrons, 76 pièces, 5 compagnies de pionniers, 6 équipages de ponts et 1 détachement d'aérostiers.

à menacer un détachement de pionniers occupés à construire un pont de guerre, etc.

L'artillerie avait à évoluer dans un terrain accidenté, couvert de différentes façons et à tous égards défavorable. Sa tâche était donc difficile. Néanmoins, les batteries arrivèrent toujours à temps sur leurs positions respectives, que les chefs surent choisir, dans ce terrain peu praticable, avec leur habileté accoutumée.

Les pionniers eurent plusieurs fois l'occasion de faire usage de leurs pontons pour la construction de ponts volants et ils rendirent aux autres armes des services très appréciés.

Les détachements d'aérostiers ne purent déployer, dans ce terrain de forêts, qu'une activité fort restreinte.

— Les manœuvres de corps de cavalerie ont eu lieu du 11 au 13 septembre près de Komarno (Galicie), en présence de l'empereur, qui résida au château du comte Potocki, à Chlopy. Précédées d'exercices de reconnaissance de cavalerie, exécutées dans les premiers jours, les manœuvres proprement dites commencèrent le 14 pour se terminer le 16 vers midi.

Après un court séjour à Lemberg, l'empereur était arrivé le 13 septembre dans l'après-midi à Chlopy, d'où, avant son retour à Vienne, le 16, il adressa aux troupes l'ordre d'armée fort commenté et d'une grande portée politique, dans lequel, après avoir constaté la bonne réussite des manœuvres et rendu hommage à l'excellence du commandement et à la belle tenue des troupes, il insista en des termes si énergiques sur la nécessité de maintenir l'unité de l'armée commune.

— La crise hongroise n'est toujours pas résolue, le Parlement hongrois n'ayant voulu accorder ni le contingent augmenté, ni même le contingent normal des recrues, en sorte que le renvoi des hommes ayant achevé leurs trois années de service n'a pu avoir lieu, car les recrues ne peuvent être appelées au service sans l'assentiment du Parlement.

Bien que cette mesure ait été la conséquence forcée du refus du Parlement hongrois d'accorder le contingent normal, on eût désiré qu'elle fût également appliquée en Autriche, afin qu'il y eût parité entre les armées des deux parties de la monarchie et cela d'autant plus que le Parlement hongrois avait subordonné son assentiment à la condition que la loi de recrutement serait également votée en Hongrie. Mais les délégués des Landtage autrichiens, convoqués vers le milieu de septembre, se sont prononcés avec une telle unanimité et en des termes si énergiques contre le maintien sous les drapeaux des hommes ayant terminé leurs trois années de service, que le gouvernement autrichien s'est décidé à soumettre au Reichsrath une nouvelle loi prévoyant l'appel au service du contingent normal seulement et rendant cet appel indépendant des luttes parlementaires engagées en Hongrie.

Cette loi a été adoptée par le Reichsrath, après de nombreux débats dans une courte session extraordinaire, à la fin de septembre, en sorte que la libération des hommes ayant terminé leurs trois années de service et les opérations régulières de recrutement ont pu avoir lieu, tout au moins dans la partie cisleithane de la monarchie, à partir du 1^{er} octobre.

Mais en Hongrie, où l'opposition n'a qu'un seul but, qui est d'obtenir l'emploi des commandements en langue hongroise pour les recrues de la Transleithanie, les hommes ayant terminé leurs trois ans de service sont provisoirement maintenus sous les drapeaux. Le ministre de la guerre a simplement apporté quelques adoucissements à cette mesure. C'est ainsi qu'il leur a promis qu'ils seraient dispensés, dans le cours de leur service ultérieur, de deux exercices d'armes sur quatre. Une fois rentrés dans leurs foyers, ces hommes ne seront plus enlevés qu'une seule fois et seulement pour quelques jours, à leurs occupations civiles, car, d'après des ordonnances récentes, le rappel sous les drapeaux des hommes ayant atteint leur onzième et douzième année de service n'aura lieu que très exceptionnellement.

— A la fin d'août ont eu lieu à Neumarkt (Galicie), avec des obusiers de 15 cm., des essais de tir de combat semblables à ceux qui furent exécutés déjà au commencement de septembre 1901, au polygone d'artillerie de Veszprim (Hongrie), en présence de l'empereur. Mais tandis que ces derniers essais, organisés sur une vaste échelle, avec un fort déploiement de troupes, avaient duré cinq jours, l'exercice de cette année à Neumarkt n'eut qu'une durée d'un jour et les troupes qui y prirent part n'étaient composées que de trois bataillons d'infanterie, un détachement d'artillerie, plusieurs batteries d'artillerie de campagne et une division de batteries formée de douze obusiers lourds de 15 cm.¹ L'exercice consista en l'attaque d'une position fortifiée, qui était censée n'avoir pu être conquise par une armée de campagne réduite à ses seules ressources et pour la prise de laquelle on avait dû recourir à l'emploi de pièces lourdes. En dépit d'une forte pluie très importune qui sévit pendant toute la durée de l'exercice et rendit le pointage et l'observation du tir fort difficiles, le nombre des touchés fut considérable. L'effet des bombes à écrasite fut si puissant que les parapets en terre renforcés avec des rails de chemin de fer furent entièrement détruits.

A ces essais assistèrent le chef de l'état-major général et de nombreux hauts généraux. Après l'exercice, tous se transportèrent sur la position pour inspecter les cibles ; ils furent très satisfaits des excellents résultats du tir.

— Dès le 1^{er} octobre dernier, les quatre compagnies de campagne attachées aux régiments d'infanterie bosniaques-herzégoviniens ont été

¹ Groupe de batteries de siège à 3 batteries.

réunies en un bataillon indépendant, qui portera la désignation de « bataillon de chasseurs bosniaques-herzégoviniens ». On a créé, en même temps, pour ce bataillon, un état-major et un cadre de dépôt de compagnies.

L'état-major de bataillon, les quatre compagnies et une partie du cadre de dépôt de compagnies sont engarnisonés à Vienne. L'autre partie du cadre de dépôt de compagnies a été disloquée à Sarajewo.

L'uniforme des officiers et des cadets remplaçants d'officiers est le même que celui des officiers de chasseurs tyroliens, avec l'aigle impérial au lieu de l'aigle tyrolien, à la coiffure.

La troupe porte l'uniforme de couleur grise du régiment d'infanterie bosniaque-herzégovinien, avec passepoils verts, comme les troupes de chasseurs.

— Par un ordre de cabinet du 31 juillet dernier, l'empereur a approuvé le « Règlement d'exercice pour les troupes à pied I et R. » et ordonné sa mise en vigueur dès le 1^{er} octobre 1903, en même temps que la mise hors de service du « Projet » de 1901.

Nous aurons prochainement l'occasion de relever les divergences existant entre ce « Projet » et le Règlement désormais définitif.

La prolongation, pour une année encore, de la validité du nouveau Projet d'instruction de tir dont nous avons parlé dans la livraison de septembre de la présente *Revue*, a été déjà annoncée.

Dans le numéro du *Journal officiel* contenant la publication de l'ordre précité du cabinet de l'empereur, il est également prescrit que les dimanches et jours de fête les commandants doivent accorder un repos complet aux officiers et à la troupe, à moins que des cas de force majeure, tels que des services qui ne peuvent être renvoyés, des marches — à l'occasion des grandes manœuvres, — des préparatifs, des assistances par la force armée ou d'autres circonstances semblables ne les obligent à s'écartez de ce principe.

C'est là un nouveau témoignage, enregistré avec reconnaissance par toute l'armée, des dispositions humanitaires dont le Ministre est animé envers la troupe.

CHRONIQUE FRANÇAISE (*De notre correspondant particulier.*)

Après les grandes manœuvres. — Le rôle de la cavalerie à la guerre.

— Le gouvernement militaire de Paris.

M. Gervais, député de la Seine et membre de la Commission de l'armée, s'est chargé de rendre compte, dans le *Matin*, des manœuvres du Sud-Est. N'ayant pu assister à ces opérations, j'en ai lu le récit dans les lettres publiées par le journal en question. Ce récit n'a pas, bien entendu,

un caractère technique ; mais il emprunte un intérêt spécial à la personnalité et à la situation de son auteur. Celui-ci, d'ailleurs, s'est abstenu d'entrer dans d'infimes détails dont l'intérêt est incontestable quand il s'agit de batailles de l'issue desquelles a dépendu une campagne, mais qui sont vraiment bien oiseux pour de simples exercices d'instruction.

Les premiers reporters n'ont point compris que leur rôle était, à propos du spectacle patriotique que présentent les grandes manœuvres, de rédiger le texte dont ce spectacle est l'illustration. La pensée du pays se concentrant chaque année, en septembre, sur son armée, l'occasion est propice pour entretenir dans la nation ce qu'il est bon qu'elle conserve d'esprit cocardier, de faire connaître au public les problèmes qui divisent les militaires, de le faire participer en quelque mesure au mouvement des idées dont s'occupent les gens du métier, afin que les efforts de ceux-ci ne restent point inconnus ou méconnus, afin que le pays ne reste pas étranger aux progrès soit de l'art militaire soit de l'outillage.

On n'avait, pour cet enseignement et cette vulgarisation, qu'à prendre au jour le jour tel épisode topique, qu'à le narrer avec netteté, à le commenter et à lui faire rendre en quelque sorte tout ce qu'il renferme de moralité. Mais les journalistes ont préféré envisager les choses par leur côté pittoresque et anecdotique. Le snobisme du lecteur les y a encouragés, et la presse y a trouvé son compte, surtout la presse régionale. Les camelots envahissent le théâtre des opérations, vendant des journaux où tel soldat trouve le récit d'une action à laquelle il a pris part : non seulement le numéro de son régiment, mais même celui de sa compagnie, y est en toutes lettres (je veux dire : en tous chiffres), et parfois notre brave Pitou y lit le nom de son sergent, voire le sien propre. De là, l'idée que Messieurs les correspondants de journaux sont parfaitement au courant de ce qui est vraiment important, qu'ils ont le don d'ubiquité. Une feuille qui contient des renseignements que Pitou a contrôlés et reconnus parfaitement exacts lui semble digne de confiance. Rentré dans ses foyers, il est incité à s'y abonner et à l'acheter. Les grandes manœuvres donnent ainsi aux journaux à un sou un moyen de réclame dont ils profitent à l'envi.

Mais si cette publicité aide à la pénétration dans les campagnes, le citadin, lui, commence à trouver bien fastidieuses ces narrations des hauts faits de la 12^e compagnie, s'accrochant aux abris, escaladant les pentes abruptes de la croupe 427, se glissant dans le chemin creux qui va de Grand Moulin à Vertpré, et surgissant à hauteur de l'*i* de Seigneur ! On a fini, à Paris et autres lieux, par être fatigué de cette accumulation de petits faits d'où ne se dégage aucune conclusion, aucune vue philosophique, et dont l'unique objet est d'arracher ce cri au lecteur « Que mon journal est donc bien documenté ! »

M. Gervais — et il n'est pas le seul correspondant militaire qui s'y

soit appliqué — a voulu réagir contre cette habitude fâcheuse. Ses lettres n'ont qu'effleuré les opérations militaires, et elles ont été courtes. En revanche, il les a complétées par d'intéressantes considérations d'ordre assez général.

J'y ai vu que, dans le Sud-Est, le cantonnement s'est fait tout autrement que dans le Centre. On a cherché davantage à se rapprocher de la réalité, encore qu'il y ait loin du sans-gêne qu'autorise la guerre au respect qu'on observe, en temps de paix, pour la propriété privée. Dans bien des villages, les habitants ont fermé leur porte, étant surpris par l'invasion inopinée de la troupe. Celle-ci, si c'eût été « pour de vrai, » eût fait sauter l'huis. Mais on ne peut se permettre d'en agir ainsi lorsqu'on n'y est pas contraint par la nécessité, et c'est au détriment du repos des soldats.

Sur les observations présentées par l'honorable collaborateur du *Matin*, j'aurais quelques réserves à formuler. Peut-être aurai-je occasion de le faire quand il publiera dans la *Revue politique et parlementaire*, comme il en a l'intention, m'a-t-il dit, le résumé de ses impressions. Je ne veux pour aujourd'hui que me féliciter de la tournure nouvelle que les grands journaux vont donner, je l'espère, du moins, à leurs récits des manœuvres d'automne : qu'ils laissent donc aux techniciens le soin de narrer les choses par le menu, et qu'ils restent dans les généralités. La tâche est déjà assez ardue de rendre celles-ci intéressantes, accessibles au grand public et instructives.

Pour moi, je vais, sans plus tarder, essayer de montrer, par un exemple qui vient de soi-même sous ma plume, comment je conçois que doive se dérouler le développement d'une question générale mise à la portée des gens du monde.

* * *

Je veux parler du rôle réservé à la cavalerie. L'an passé (page 975, livraison de novembre), j'ai signalé une plaquette aussi alerte par la forme que par le titre. L'auteur en a repris la thèse, avec de plus amples développements, dans une brochure très intéressante¹. Le lieutenant-colonel A. Aubier (au sujet duquel je renvoie à ma chronique de décembre 1902, page 1066) riposte avec une admirable force de conviction et un désir de modération extrêmement louable. J'ajoute que la lecture de son très court *Essai de mise au point* (Paris, Berger-Levrault, 1903) est un véritable régal. Comme c'est vivant ! Comme c'est élevé ! La chaleur et l'éclat de la forme, la solidité de l'érudition et la vigueur de la dialectique, l'intérêt poignant du sujet, tout concourt à émouvoir le lecteur.

Quant à le convaincre, c'est une autre affaire.

J'ai déjà dit bien souvent que, à mon avis, dans la solution du pro-

¹ *La Nouvelle doctrine*, par le commandant A. Lucas, chef d'escadron au 21^e régiment de chasseurs. — Brochure in-8^o de 64 pages. Paris, Chapelot & C^{ie}, 1903.

blème de la guerre, la raison a souvent tort. J'ai beau trouver les arguments irréfutables, quelque chose empêche qu'ils en arrivent à me persuader. Mais je conviens qu'il ne serait pas mauvais de dire de quoi est fait ce « quelque chose ». Je voudrais donc, puisque l'occasion se présente, essayer de préciser sur cet exemple très concret et nettement défini.

Que la cavalerie ait à faire usage de sa carabine, personne ne le conteste moins que le colonel Aubier. Il revendique, avec une légitime fierté, l'honneur d'avoir « été des premiers, *il y a plus de dix ans*, à réclamer pour notre arme une préparation plus rationnelle et plus complète au combat à pied et à l'emploi des feux, en même temps qu'une dotation en cartouches supérieure à celle que nous avons encore aujourd'hui. » Que, néanmoins, la cavalerie soit restée capable d'agir par le choc, c'est ce qu'il établit avec assez de force. Mettons même qu'il l'établisse avec beaucoup de force et irréfutablement. Il resterait à montrer que les mêmes hommes pourront devenir aptes à se servir aussi bien de l'arme blanche que de l'arme à feu, qu'ils pourront employer indifféremment le sabre ou le revolver, la lance ou la carabine. Et c'est de quoi on peut douter.

On peut se demander, dit notre auteur, s'il est prudent de compter que nos jeunes recrues, laboureurs et ouvriers, du service de trois et bientôt de deux ans, pourront commodément renouveler les exploits de ces *cow-boys* qu'on nous montre « à l'ouvrage, dans la mêlée, les rênes dans les dents, le « sabre pendant par la dragonne, un bon revolver dans chaque main, » — s'il ne serait pas tout aussi dangereux pour les camarades que pour l'ennemi de lancer à l'assaut, à travers les secousses et les obstacles du terrain varié, ces jeunes gens ayant en main cette arme délicate — et terrible pour tous les voisins — qu'est le revolver.

Eh ! oui, on peut se le demander. On peut même se répondre qu'il était très difficile avec le service à long terme, qu'il est encore plus difficile aujourd'hui, qu'il le sera bien davantage demain, d'avoir des soldats à deux fins. Que dis-je ? A trois, puisqu'ils auront à manier avec une égale adresse leur cheval, leur carabine et leur sabre, puisqu'il faudra qu'ils sachent explorer et tirer. Que ne faudra-t-il pas qu'ils sachent ? Un cavalier parfait, mais c'est un mythe. J'ai vu d'assez près, aux manœuvres de cette année, la 1^{re} brigade de cuirassiers ; mais j'ai pu constater que, si elle est exercée au combat à pied, si elle en fait un fréquent usage (encore serait-il bon de savoir quel rendement elle obtient à la cible), par contre, elle connaît mal le service de découverte et remplit mal son rôle, quand elle est employée comme soutien. Ripostera-t-on que les cuirassiers sont surtout cavaliers de choc, et que l'exploration n'est pas leur fait ? — La mousqueterie, alors, ne l'est pas non plus, ferai-je remarquer. Et ceci

nous ramène à admettre qu'il faut avoir plusieurs sortes de cavalerie, chacune étant appropriée à une destination déterminée.

La *Tactique Napoléonienne* (je respecte, en transcrivant, les dispositions typographiques adoptées par le colonel A. Aubier), n'admet pas que toute la cavalerie puisse être également apte à tous les services. Elle ne laisse pas se produire ce malentendu qui, depuis 1870, pèse encore sur notre arme, et en vertu duquel on peut éternellement discuter sur les avantages et les inconvénients du choc ou du combat à pied, de la cavalerie de bataille, — et créer ainsi des courants d'opinions pour l'une ou l'autre de ces conceptions bâtarde et incomplètes.

La *Tactique Napoléonienne* nous dit qu'il faut une cavalerie pour les avant-gardes (exploration, détachements, reconnaissances, etc.), et une autre réservée pour la bataille, en d'autres termes, qu'il faut une cavalerie légère et une grosse cavalerie.

Mais, comme on ne saurait espérer de spécialiser ainsi, en ces deux catégories, la cavalerie entière ; comme, à vouloir développer chez tous des aptitudes particulières et des qualités spéciales, on risquerait d'aboutir à un ensemble médiocre ; comme aussi nos ressources en chevaux ne s'y prêteraient pas ; entre les deux il en faut encore une troisième, la cavalerie de ligne, — les dragons, — assez alerte pour suivre et soutenir la cavalerie légère dans ses détachements et ses opérations lointaines, assez puissante pour appuyer la grosse cavalerie sur le champ de bataille, — et, au besoin, pour suppléer à l'une ou à l'autre.

Parfait ! Voilà qui est on ne peut plus clair. Et tout le monde sera forcé de reconnaître qu' « il faut » avoir tout cela, pour être outillé. — Vous êtes anémique, dit le médecin : reposez-vous, et mangez de bons beaftecks. Je réponds de la guérison. — Grand merci, docteur. Mais j'ai besoin de travailler pour vivre et je n'ai pas le moyen de me payer de la viande. Faites-moi donc une ordonnance plus conforme à mes ressources. Je sais bien que, en la suivant, je ne guérirai pas ; mais je ne vous le demande pas. J'attends seulement de vous que vous « me prolongiez ».

La pratique est faite de sacrifices, parce que le mieux est l'ennemi du bien. Les vrais musiciens reprochent au piano d'être un instrument dans lequel disparaissent les différences qui existent, par exemple, entre le fa dièze et le sol bémol, et où, par contre, des intervalles de plusieurs comas rompent la continuité des sons. Ces reproches sont irréfutables, et on n'en fait pas moins sciemment des pianos qui les méritent, alors qu'il serait possible de les y soustraire, en multipliant les touches, en compliquant le mécanisme, en rendant plus laborieux l'apprentissage des exécutants. Le point est de savoir si, comme on dit, le jeu en vaudrait la chandelle, et si la sagesse ne veut pas qu'on se prive de certains avantages pour éviter des inconvénients certains.

Que la cavalerie puisse rendre des services par le choc, c'est bien possible, après tout. Mettons même que ce soit incontestable. Il s'agirait de démontrer que le cas s'en présentera assez souvent pour payer la

dépense qu'aura entraînée la constitution de nombreux régiments de cuirassiers créés en vue de cette unique éventualité. Car, si, par économie, on n'organisait que peu de ces régiments, il faudrait s'attendre à n'en pas avoir un seul sous la main juste au jour et à l'endroit précis où le hasard leur offrirait une fugitive occasion d'intervenir, occasion qui, je le répète, ne me semble devoir être qu'exceptionnelle dans l'avenir, par suite des progrès de l'armement, par suite de l'extrême rapidité que le tir a acquise, par suite de la portée considérable des projectiles actuels.

Et, donc, en réalité, le commandant A. Lucas n'a pas tort, et le lieutenant-colonel A. Aubier a raison. Oui, comme le dit celui-ci, si on peut disposer de trois espèces de cavaleries également bien instruites et au courant de leurs spécialités respectives, on trouvera à les employer aujourd'hui comme autrefois, peut-être moins aisément et plus rarement, mais peut-être aussi plus utilement. Mais, comme le dit celui-là, il se peut que la sagesse nous oblige à nous restreindre, à ne pas nous octroyer le luxe de toute cette gamme de cavaleries, et alors, s'il faut que nous en arrivions à nous contenter d'une seule, le mieux est que nous renoncions aux belles et héroïques charges de jadis.

Est-ce bien la peine de couvrir d'un nom pompeux la nécessité à laquelle on est acculé ? Il n'y a pas création d'une « Nouvelle Doctrine » ; il y a purement et simplement sacrifice accompli. Vexé, tout d'abord, d'avoir fabriqué un chocolat qui se détériorait avec l'âge, on s'est dit qu'il était possible de donner ce défaut pour une qualité, et, avec un peu d'aplomb, on s'est tiré d'affaire en se vantant de vendre le seul chocolat qui blanchisse en vieillissant. Moyen commode ! Commode aussi, celui qu'on emploie pour masquer l'infériorité à laquelle la cavalerie doit se résigner. La « Nouvelle Doctrine » n'est qu'un pis-aller ; elle ne vise qu'à tirer le meilleur parti possible d'un instrument devenu médiocre. Je l'en loue. Mais d'autres estiment qu'il faudrait, à tout prix, conserver l'instrument excellent d'autrefois, plutôt que d'en adopter un dont le rendement est certainement condamné à être faible. J'incline à penser pour ma part qu'ils ont tort. En tous cas, c'est sur ce point que doit porter le débat.

* * *

Les promotions qui se font habituellement en septembre, à l'issue des grandes manœuvres, ont été reculées de près d'un mois soit par raison d'économie, soit pour permettre de pourvoir du même coup au remplacement de plusieurs officiers occupant de hautes situations. Deux, dans le nombre, les généraux Faure-Biguet et Grasset doivent manifestement à leurs relations intimes avec M. Loubet d'avoir détenu le gouvernement militaire l'un, de Paris, l'autre, de Lyon.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux !

Pour maintenir la tradition, et bien que ses deux protégés n'aient pas justifié à tous égards la faveur dont ils étaient l'objet, le Président de la République a patronné chaudement la candidature de son ami Voyron au poste de gouverneur militaire de Paris. Cette ingérence du chef de l'Etat est d'autant plus regrettable que déjà son intervention avait fait attribuer au dit général Voyron le titre de « commandant *en chef* du corps expéditionnaire de Chine. » On n'ignore pas que l'addition de ces deux petits mots : « *en chef* » confère des avantages énormes, exorbitants, aux heureux mortels qui les obtiennent, fût-ce accidentellement. Quand, par méprise, don Carlos, s'adressant à Ricardo, le traite de « comte, » les courtisans signalent au roi son erreur. Mais celui-ci dédaigneusement : « J'ai laissé tomber ce titre. Ramassez ! » Il faut n'être pas fier pour accepter l'anoblissement dans ces conditions-là. Et peut-être est-ce ne pas faire le renchérit que de se laisser assimiler à un vrai général en chef responsable de la conduite d'une vraie guerre, lorsqu'on s'est contenté de diriger une promenade pacifique dans le Céleste Empire. C'est bénéficier d'une fiction analogue à celle qui attribuait une « campagne de guerre » aux militaires qui, désignés pour accompagner un détachement de recrues en Algérie, allaient passer 48 heures sur la terre africaine et n'affrontaient d'autres périls que le mal de mer à l'aller et au retour.

Le général Voyron a déjà profité de cette extension un peu abusivement donnée à la lettre, contrairement à l'esprit. Si ce n'est pas trop, c'est assurément beaucoup, et on est en droit de penser que d'autres sont plus qualifiés que lui pour occuper la haute situation tant militaire que politique pour laquelle le désignait surtout la recommandation du chef de l'Etat, incompétent pour juger la valeur professionnelle d'un officier. Cette incompétence s'est manifestée avec le général Faure-Biguet, homme d'une intelligence incontestable, mais beaucoup plus préoccupé de jouissances artistiques que de son devoir professionnel et qui s'est désintéressé, étant assez indolent, des soins que comporte sa charge. La direction de la garnison de Paris exige une énergie peu commune et une incessante vigilance. La capitale attire des militaires de tous les coins de la France : l'armée y afflue. Et elle y trouve des occasions de relâchement et d'indiscipline, ce qui est d'autant plus dangereux que la répression exige un tact tout particulier, au milieu d'une population impressionnable et trop voisine du sanctuaire pour ne pas chercher à s'édifier sur la foi des desservants. Il faut au gouverneur de Paris un mélange de conviction et de tolérance, beaucoup d'esprit militaire joint à l'usage du monde, de la vigueur et de la finesse. Il lui faut aussi cette respectabilité, cette honnêteté de la vie privée que les relations politiques et diplomatiques rendent nécessaire. Enfin, un républicanisme éprouvé et un loyalisme manifeste figurent au nombre des qualités que comporte l'emploi.

Dans ces conditions, il semblait que la lutte dût se restreindre entre le

général Peigné et le général Niox, à l'exclusion des généraux Dessirier et Passerieu, dont les noms avaient été prononcés, mais qui ne semblaient pas pouvoir, pour des raisons diverses, être mis sur les rangs.

Le général Niox a contre lui une infirmité qui a pesé sur toute sa carrière. Il a fallu toute l'intelligence dont il est doué, toute sa vivacité de pénétration, toute sa science, toute l'élévation de son âme, pour qu'il soit arrivé à commander une division et à s'acquitter comme il le fait, sourd comme il l'est, des délicates fonctions de vice-gouverneur de Paris dont il est investi en fait.

En possession de toutes ses facultés et de tous ses sens, le général Peigné est, lui aussi, remarquablement intelligent, actif, éclairé, encore que les sciences auxquelles il s'adonne soient différentes, sauf peut-être la topographie, de celles qui ont valu au général Niox sa grande réputation. Comme celui-ci, le commandant du 9^e corps a l'esprit curieux, il est avide de progrès, jeune, perfectible, hanté par de nobles aspirations. On lui reproche une certaine indulgence ; mais, s'il est, en effet, de ceux qui laissent en paix les hommes de bonne volonté, fussent-ils de valeur intellectuelle médiocre, il a su se montrer intraitable pour les natures vicieuses ou basses qu'il a rencontrées sur son chemin ; il a su chasser de l'armée des officiers intelligents d'ailleurs, mais sceptiques et indifférents à leur profession, ou contaminés par des tares et indignes d'exercer un commandement, alors que les aptitudes et les dons naturels de ces officiers les avaient fait bien noter par des généraux moins préoccupés de la valeur morale que séduits par certains talents extérieurs, par un langage enjôleur ou une attitude élégante, voire par un grand nom ou de la fortune.

En résumé, on avait le choix entre deux bons candidats. Faut-il penser que c'est le « troisième larron » qui l'emportera ? Les récentes promotions semblent l'indiquer. Le général Dessirier a été relevé de son commandement et appelé à résider à Paris, comme membre du Conseil supérieur de la guerre. Il a été remplacé, à la tête du 7^e corps, par le général Decker. A signaler, la nomination, comme divisionnaire, du général Percin, chef de cabinet du ministre de la guerre. On annonce qu'il sera remplacé, dans ses hautes et délicates fonctions, par un jeune et brillant colonel pourvu d'un commandement actif dans le gouvernement militaire de Paris.

